

effet de créer des situations de monopoles au niveau du transport des voyageurs, et toute situation . . .

M. le Président: Je regrette, mais le temps de parole de l'honorable député est écoulé. Le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) a la parole.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES REVENUS AGRICOLES NETS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, à l'occasion de la reprise des délibérations du Parlement du Canada, je tiens à attirer votre attention sur le fait que la crise financière persiste et s'aggrave pour les agriculteurs canadiens. Depuis une décennie, les revenus agricoles restent peu élevés. Les revenus agricoles nets n'ont pratiquement pas changé depuis dix ans. Le coût de la vie a pratiquement triplé depuis 1974 mais on dit aux agriculteurs canadiens qu'ils devront s'adapter à un revenu réel beaucoup plus faible.

Lorsqu'on le met au pied du mur, le gouvernement parle des dures réalités et il explique que bien des agriculteurs devraient abandonner ou que les forces du marché entraînent nécessairement des faillites. Le gouvernement fait des déclarations précieuses et il ne tient pas compte de la réalité.

Qui doit abandonner l'agriculture? Ce sont les producteurs les mieux équipés technologiquement parlant qui sont poussés à la faillite. Ce sont les agriculteurs les plus productifs, les jeunes, qui doivent abandonner. Ces agriculteurs ont commis apparemment l'erreur impardonnable d'essayer d'accroître leur capacité de production.

Le gouvernement fait fi des besoins des agriculteurs débutants en recyclant les politiques éculées du gouvernement précédent. Il n'offre qu'un petit répit sur le plan des taux d'intérêts. Il acceptera que l'on refinance des prêts contractés à un taux élevé, mais à un taux de 13.5 p. 100, dans un secteur qui peut avoir un rendement de 3 à 4 p. 100 seulement.

Il y a peut-être de l'espoir, monsieur le Président. Le gouvernement parle maintenant de relouer, ce qui rappelle la réserve foncière de la Saskatchewan. Le nouveau gouvernement cessera-t-il de se gargariser de belles paroles et . . .

M. le Président: Je dois malheureusement signaler au député que son temps de parole est écoulé.

* * *

LE CANADA

VŒU DE BONNE ANNÉE

M. Gordon Taylor (Bow River): Bonne année monsieur le Président! Quoi, avec une dette de 200 milliards de dollars, plus de un million de chômeurs, un déficit de 37 milliards et des coffres vides, je me permets de dire «Bonne année»!

Eh bien oui. Nous avons des ressources naturelles exceptionnelles encore intactes, les meilleures terres agricoles du monde, des élevages florissants, un potentiel dans le secteur industriel et celui des transports qui dépasse probablement celui de tout

Article 21 du Règlement

autre pays, des gens compétents et énergiques, dont des milliers de jeunes en mesure de recevoir n'importe quelle formation technique, d'excellentes universités, des océans et des rivières poissonneux, des chefs de grandes et de petites entreprises qui sont prêts à investir et à travailler, des villes très vivantes, des paysages grandioses, un air pur et de l'eau limpide. En fait, nous avons en grande quantité de tout ce qu'il faut pour mener une vie intéressante et saine.

Nous avons un pays magnifique et un nouveau gouvernement bien décidé à sauvegarder l'unité du Canada d'une manière honnête et équitable en donnant aux chefs d'entreprises et aux travailleurs l'occasion d'accroître leur productivité. Car c'est en effet sur la productivité qu'il faut compter en fin de compte pour rembourser nos dettes et aider tous ceux qui en ont besoin.

Le roi George VI a rendu espoir au monde libre au moment où il risquait l'annihilation en citant le poème suivant d'Haskins:

Je dis à l'homme qui s'apprêtait à franchir le seuil d'une nouvelle année:
Donnez-moi une lampe pour que je puisse progresser sans risque dans l'inconnu!

Et il répondit: Avancez dans l'obscurité et placez votre main dans celle de Dieu. Ce sera pour vous mieux que la lumière et plus sûr qu'un chemin déjà connu.

Par conséquent, bonne année, Canada!

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LES PROJETS DE RESTAURATION DE LA CITADELLE DE HALIFAX ET DE LA FORTERESSE DE LOUISBOURG

M. David Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, le 9 novembre 1984, le gouvernement canadien annonçait que la restauration d'un des lieux historiques les plus achalandés au Canada, la citadelle de Halifax, avait été annulée et que d'importants travaux à la forteresse de Louisbourg avaient été bloqués. Comme tous les députés le savent, la citadelle de Halifax offre un des derniers exemples de fortifications bastionnées en Amérique du Nord. Elle rappelle des événements historiques à tous ceux qui se rendent sur les lieux. Cet élément de notre patrimoine culturel nous permet de comprendre pourquoi nous avons deux grandes langues officielles, l'anglais et le français.

La restauration de la citadelle était censée être terminée au cours de l'année financière 1988-1989 et si elle demeure inachevée, ce sera une horreur et une honte non seulement pour la population de Halifax mais aussi pour le personnel de la Direction des parcs nationaux. L'arrêt de ce projet sera coûteux, car il faudra entreposer le matériel, verser des indemnités de départ, sacrifier des emplois et renoncer à des recettes touristiques.

Le blocage des projets d'investissements à la forteresse de Louisbourg qui, je dois ajouter, est le joyau de Parcs Canada, interrompra des travaux importants d'entretien à l'extérieur de certains immeubles qui nécessitent l'installation d'abris et de contre-fenêtres d'époque pour les protéger durant l'hiver. Je recommande instamment au ministre chargé de Parcs Canada et au ministre représentant la Nouvelle-Écosse d'examiner immédiatement la question et de revenir sur cette décision rétrograde.